

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28443**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention Management stratégique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Clermont Auvergne	Recteur de l'Académie de Clermont-Ferrand, Chancelier des Universités, Président de l'Université Clermont Auvergne

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours-type : Administration des Entreprises (MAE)

Le titulaire du diplôme est capable d'exercer des fonctions managériales (analyse, décision, organisation, contrôle) de haut niveau, tant au niveau des directions fonctionnelles d'une entreprise (marketing, production, finances, ressources humaines...) qu'au niveau de la direction générale, en relation avec sa formation initiale ou son expérience professionnelle.

Le titulaire du diplôme doit maîtriser :

- 1) la connaissance des concepts, méthodes et outils du management général et fonctionnel des organisations (diagnostic stratégique, marketing et développement commercial, organisation des activités de production, management des ressources humaines, management des systèmes d'information...)
- 2) les outils d'aide à la décision (outils informatiques) et les principaux langages de la gestion (comptabilité, anglais).
- 3) l'analyse des paramètres pertinents de l'environnement pour le management des organisations (environnement économique et sociale, environnement juridique) et la prise de décision.

en vue d'assurer le fonctionnement, le développement et la réorganisation des équipes, des services et/ou départements de l'entreprise dans un contexte d'environnement évolutif.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Aucun secteur d'activité n'est privilégié
- Ensemble des entreprises, PME, groupes internationaux
- Collectivités locales et organismes publics
- Responsable de la production
- Responsable juridique
- Responsable commercial
- Responsable des ressources humaines

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1707 : Stratégie commerciale

M1503 : Management des ressources humaines

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

M1205 : Direction administrative et financière

Réglementation d'activités :

Aucune

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le Master s'obtient après une formation de 4 semestres. Les deux premiers sont réalisés dans le cadre d'un Master 1ère année de la même spécialité de l'Ecole Universitaire de Management ou équivalent.

Concernant le Master 2ème année, la formation dure 8 mois (soit 400 heures de cours). Elle est complétée par un stage d'une durée de 3 à 6 mois.

Maquette de la Master 2ème année :

Semestre 3 :

UE1 : Management stratégique et organisation - 3 crédits ECTS

UE2 : Marketing - 6 crédits ECTS

UE3 : Management des ressources humaines - 6 crédits ECTS

UE4 : Management comptable et financier - 6 crédits ECTS

UE5 : Environnement économique et social - 6 crédits ECTS

UE6 : Développement des compétences managériales I - 3 crédits ECTS

Semestre 4 :

UE7 : Environnement juridique - 6 crédits ECTS

UE8 : Management de la production et des flux - 4 crédits ECTS
 UE9 : Système d'information et de contrôle - 3 crédits ECTS
 UE10 : Développement des compétences managériales II - 6 crédits ECTS
 UE11 : Langue vivante - 2 crédits ECTS
 UE12 : Stage ou mémoire - 9 crédits ECTS

Le contrôle des connaissances utilise différentes modalités d'évaluation : contrôles continus écrits ou oraux et soutenances. Chaque UE représente un coefficient en rapport avec ses crédits ECTS.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X		Personnes ayant contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		Accès à la spécialité "Administration des entreprises" par la commission VAP ou par le jury de VAE (Décret du 19 août 2013)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 mars 2017

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

La spécialité accueille chaque année 60 étudiants : 30 en formation initiale et 30 en formation continue

<http://www.uca.fr/formation/insertion-professionnelle/devenir-des-diplomes/>

Autres sources d'information :

Site web de l'Université Clermont Auvergne : <http://www.uca.fr>

Site web de l'Ecole Universitaire de Management :

<http://www.uca.fr/ufr-ecoles-et-iut/collegium-droit-economie-gestion/ecole-universitaire-de-management-iae-auvergne/>

Lieu(x) de certification :

Université Clermont Auvergne

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Clermont Auvergne - Ecole Universitaire de Management - Clermont-Ferrand

Historique de la certification :

La formation a été créée en 1966 à la Faculté de Sciences Economiques de l'Université d'Auvergne.

Elle répond aux exigences des Masters Management & Administration des Entreprises (MAE) présents - avec des modalités distinctes - dans chacun des 31 Instituts d'Administration des Entreprises (IAE) existant en France.

Le Master MAE est délivré par l'Ecole Universitaire de Management (EUM-IAE) de Clermont-Ferrand, membre du réseau des IAE.

Les IAE ont pour principale mission de former les futurs cadres de gestion à travers des formations de haut niveau, attestées tous les ans par une démarche de certification.

Au 1er janvier 2017, l'Ecole Universitaire de Management a été intégrée à l'Université Clermont Auvergne suite à la fusion des deux universités clermontoise (Université d'Auvergne et Université Blaise Pascal).